

A NOS INSULTEURS

Nous lisons dans le Courrier du Canada :

Certains journaux anglais—heureusement qu'ils ne sont pas nombreux—se sont donné le mot d'ordre pour injurier la nationalité canadienne française.

Nous sommes heureux de constater que ces francophobes sont repoussés par des compatriotes mêmes, qui savent nous apprécier comme nous le méritons.

QUELQUES MOTS DE VERITE

Il est strictement essentiel à La Vallée d'Ottawa, comme à tout autre journal, de dire la vérité, rien que la vérité ; car, généralement, le public prend comme parole d'évangile ce que le journal dit.

Mais, n'en déplaise aux journalistes, la feuille publique ne jouit pas du don d'infaillibilité. Les contradictions, involontaires si vous le voulez, qu'on y lit tous les jours, sont là comme preuve de ce que j'avance.

Or, un journal qui laisse arroser ses colonnes de la bile d'un avocat, parce que celui-ci aurait perdu une ou plusieurs causes devant son Magistrat, ce journal, dis-je, mérite d'être emporté par les tempêtes qu'il fait éclater dans un verre d'eau.

Généralement, sa cause perdue, l'avocat peut dire son *mea culpa* ; toutefois, s'il se croit lésé, l'appel est là qui brille à ses regards comme dernière lueur d'espérance.

Un journal américain, le Sunday Herald, dit que les Canadiens-français de Boston, qui forment une population de 1500 âmes à peu près, songent, depuis quelques années, à ériger à l'endroit appelé Buck Bay, une église où ils pourront exercer leur culte dans leur langue.

Un jeune garçon d'Ottawa écrit du collège de Sorel que tous les élèves de Montréal sont obligés de rester 14 jours en quarantaine, sur une ferme voisine de la ville, avant d'être admis dans les classes.

Par ordre du lieutenant-gouverneur d'Ontario, le Secrétaire-Provincial a donné avis au Dr Mark, de cette ville, qu'il vient d'être nommé coroner pour le comté de Carleton y compris Ottawa.

Un journal américain, le Sunday Herald, dit que les Canadiens-français de Boston, qui forment une population de 1500 âmes à peu près, songent, depuis quelques années, à ériger à l'endroit appelé Buck Bay, une église où ils pourront exercer leur culte dans leur langue.

Un journal qui ouvre ses colonnes aux ignominies dont M. Goyette abuse, depuis plusieurs jours, M. le Recorder Champagne, n'est pas un journal qui remplit le but pour lequel il a été fondé ; il ne saurait, à son frontispice, on lit avec étonnement les mots suivants : "Par la croix et la charrie."

Certes, si à l'ombre de cette noble et glorieuse devise, La Vallée d'Ottawa entend émailier impunément ses colonnes de si haineuses

Madame Thomas Byfield née DUMOUCHEL, 147 Rue Sparks Ottawa.

Modes Parisiennes, dernier goût, grande variété de chapeaux d'été. Notre assortiment qui vient d'arriver et des plus complets.

Dame Thomas Byfield, 3 juin

invectives et de si noires calomnies il faut avouer qu'elle a une bien triste idée de sa mission.

La croix pourrait bien finir par lui refuser sa lumière, le soc de la charrie par lui meurtrir le corps.

SOCIÉTÉ ST JEAN-BAPTISTE

Il y aura demain élection des officiers de la section St Jean Baptiste immédiatement après la Grand-Messe. Tous les membres sont priés de se rendre à l'assemblée.

Par ordre, D. POIRIER, Secrétaire.

LE CHOLÉRA

Rome, 25—Durant les dernières vingt-quatre heures il y a eu 176 nouveaux cas de choléra et 94 décès à Parme ; 7 nouveaux cas et 5 décès à Parme. Il y a eu plusieurs cas de choléra en d'autres endroits.

New-York, 25—Un des hommes de l'équipage du navire italien Excelsior, qui est arrivé de Marseille ce matin, est mort du choléra trois jours après son départ. Le navire est retenu à la quarantaine.

RAILS ET ROUES EN PAPIER

La question des rails et des roues de wagons en papier comprimé fait son chemin rapidement, en Europe.

Une compagnie vient d'établir, aux environs de Saint Pétersbourg, une vaste usine pour cette fabrication, et, munie de l'autorisation du ministre des finances russes, elle est sur le point de construire, entre la capitale et Varsovie, une voie d'un nouveau genre, dont les rails ainsi que les roues de voitures seront en papier durci.

LA LIBRE-PENSÉE ET LE PANTHÉON

Pas heureuse, la libre pensée, dans ses tentatives pour donner un compagnon à Victor Hugo dans le Panthéon, qu'elle a récemment enlevé à la religion.

Mlle Valentine de Lamertine, nièce du grand poète de ce nom, vient de repousser, en effet, l'offre du gouvernement français, de déposer les restes de Lamartine à côté de ceux de Victor Hugo. Mlle de Lamertine a répondu, avec beaucoup de dignité, que son illustre parent repose en terre consacrée par l'église et qu'il y restera jusqu'à la résurrection.

NOS COMPATRIOTES DE BOSTON

Un journal américain, le Sunday Herald, dit que les Canadiens-français de Boston, qui forment une population de 1500 âmes à peu près, songent, depuis quelques années, à ériger à l'endroit appelé Buck Bay, une église où ils pourront exercer leur culte dans leur langue.

Un jeune garçon d'Ottawa écrit du collège de Sorel que tous les élèves de Montréal sont obligés de rester 14 jours en quarantaine, sur une ferme voisine de la ville, avant d'être admis dans les classes.

Par ordre du lieutenant-gouverneur d'Ontario, le Secrétaire-Provincial a donné avis au Dr Mark, de cette ville, qu'il vient d'être nommé coroner pour le comté de Carleton y compris Ottawa.

HORRIBLE TRAGÉDIE

Une horrible tragédie vient d'avoir lieu à Lafage, petite localité du département du Cantal, en France. Paul Rousseille était depuis un certain temps sur un pied d'intimité avec une jeune fille du nom de Valentine qu'il avait d'abord connue à Paris. L'autre jour, Rousseille se rendit avec sa conquête à Lafage. A son arrivée, il devint inquiet, parce qu'il ne pouvait pas trouver son revolver, et il lui vint à l'idée que Valentine l'avait volé dans l'intention de le tuer. Sa figure prit alors une expression si terrible que la fille crut que ce qu'elle avait de mieux à faire était de prendre la fuite ; mais Rousseille la poursuivit armé d'un grand couteau, et l'ayant atteinte dans une chambre, il lui porta

des coups terribles et la hacha par morceaux.

Les employés de la maison se précipitèrent dans la chambre et après une lutte violente réussirent à s'emparer de l'assassin. Quand les gendarmes se présentèrent, le meurtrier fumait tranquillement sa pipe. Il attend maintenant son procès en prison.

LE MONDE ET LA VILLE

Il y aura ce soir, à 6 heures, un grand banquet au bazar de l'ancienne église St Jean-Baptiste. Que tous s'y rendent.

Madame et mesdemoiselles Sharples, de Québec, sont en visite à Ottawa, les hôtes de madame Ivanhoe l'aché, leur parente.

200 lbs de bon beurre à pâtisserie à vendre chez N. A. Savard.

Les RR. Pères Oblats d'Ottawa et de Hull sont à organiser un pèlerinage à Ste Anne de Beaupré, qui aura lieu le 10 octobre prochain.

M. N. A. Savard offre au public du mastic, des vitres et des huiles de toutes les sortes à des prix extraordinairement bas.

Dimanche soir, à la salle Sainte Anne, doit avoir lieu une magnifique représentation dramatique et musicale au profit de la fanfare de l'endroit. Qu'on se le dise et qu'on y aille.

Le teamer Gatineau continue de faire le service entre la capitale et Montréal. Il transporte des cargaisons de fret considérables de ce temps-ci.

Vers huit heures et demie, hier soir, une alarme a été sonnée à la boîte 15, coin des rues Percy et Albert. Rendus sur les lieux, on s'est aperçu qu'un feu de cheminée avait été la cause de tout l'émoi.

Les propriétés de la Diphtérie du Dr N. Lacerte sont inappréciables pour toutes les maladies de la gorge, des bronches et des poumons.

Il y avait salle comble au Grand Opéra hier soir. "A night off" est une excellente production comique et les acteurs qui la rendent sont tous parfaitement à leur aise sur la scène.

Le rôle de répartition de la municipalité de Hull est maintenant terminé et il va en être donné avis aux contribuables aujourd'hui. La collection des taxes commencera lundi.

Vingt-cinq bûcherons ont laissé Hull, hier, sous la conduite de M. D. Chevrier, pour les chantiers de Whanapia, située à 300 milles environ en remontant le Pacifique Canadien.

Mlle A. McDonald vient de recevoir une quantité considérable d'articles de modes fabriqués en France et aux Etats-Unis. Ce sont les dernières nouveautés de la saison et on ne peut se les procurer, à Ottawa, qu'à son magasin de modes, No 521 rue Sussex.

Un jeune garçon d'Ottawa écrit du collège de Sorel que tous les élèves de Montréal sont obligés de rester 14 jours en quarantaine, sur une ferme voisine de la ville, avant d'être admis dans les classes.

Par ordre du lieutenant-gouverneur d'Ontario, le Secrétaire-Provincial a donné avis au Dr Mark, de cette ville, qu'il vient d'être nommé coroner pour le comté de Carleton y compris Ottawa.

Vernis à tuyaux, première qualité, vendu à \$1.60 par gallon et détaillé à 10 cts. par demiard, chez N. A. Savard.

La compagnie des chars urbains est à faire préparer le bois nécessaire au posage de sa nouvelle voie ferrée dans la rue Queen. Elle se propose de faire subir des améliorations considérables à son chemin cet automne.

Il existe à l'heure, qu'il est, une activité inaccoutumée sur les quais du bassin du canal. Nombre de barges sont à débarquer des cargaisons de bois et de charbon, tandis que d'autres attendent à l'ancre que leur tour arrive.

Dimanche prochain, le 27 courant, la musique de la paroisse Ste Anne donnera une grande soirée dramatique et musicale, sous le patronage de M. le Grand-Vicaire Routhier. La soirée aura lieu dans la salle Ste Anne. Admission: 25 cts. Galeries: 15 cts.

Un inconnu s'est infligé des blessures graves à la tête, dans le voisinage du moulin Johnson, en tombant de sa voiture qu'il conduisait à grande vitesse. On l'a transporté à l'hôpital du comté de Carleton, sur avis du médecin, et son cheval a été confié aux soins de M. O'Leary.

L'un des disciples de l'Armée du Salut est subitement devenu fou furieux, l'autre soir, à To. onto. Il est étonnant que les exemples de ce genre ne soient pas plus nombreux.

On a levé ce matin le camp militaire de Brockville ; les diverses compagnies qui le composaient sont parties immédiatement pour leurs domiciles respectifs.

Vernis à tuyaux, première qualité, vendu à \$1.60 par gallon et détaillé à 10 cts. par demiard, chez N. A. Savard.

Il y aura grand carnaval costumé au patinoir Royal, le 9 octobre prochain, sous les auspices du club des patineurs d'Ottawa. La fête promet d'être brillante et joyeuse.

Deux constables du comté de Carleton viennent de se mettre en chasse contre les violateurs de la loi des licences. On dit que cette nouvelle crée beaucoup d'émoi parmi les hôteliers de la capitale.

Le magasin de modes de Melle A. McDonald contient aujourd'hui bon nombre de nouveautés françaises et américaines qui ne se trouvent nulle part ailleurs dans la capitale. Une visite est donc sollicitée au No 521 de la rue Sussex, 4ème porte à gauche de la rue York.

Le remorqueur de l'échevin Heney "Resolute," a toué jusqu'aux écluses du canal Rideau, hier, trois barges chargées de bois de chauffage. Ce bois est destiné à l'approvisionnement des édifices parlementaires.

Si vous craigniez de devenir complotif à cause de votre dyspepsie, et de votre manque d'appétit, ou en core si vous redoutez le choléra parce que votre estomac et vos intestins sont souvent dérangés, servez vous sans hésiter des Amers Canadiens du Dr N. Lacerte, les quels sont le plus sûr prophylactique ou préventif de ces redoutables maladies.

Comme c'est maintenant l'époque des importations de l'automne, la police a reçu ordre de voir à ce que les trottoirs ne soient pas encombrés par les caisses, les ballots de marchandises, etc., que chaque magasin va recevoir. Avis donc aux hommes du commerce, grands et petits.

Les vrais amis sont toujours fâchés de voir le passé, pensons à l'avenir et surtout ne perdons pas de vue les belles choses telles que jons de mariage, montres, parures et bijoux de tous genres et à bas prix. Chaque article est garanti tel qu'on le représente, sinon la vente est nulle, ch. Z. H. Norez, No. 30 rue Rideau, porte voisine du "London Chop House." Réparations faites avec soin à des prix modérés.

Le chef de police McVeity et deux officiers du bureau de santé ont fait plusieurs visites domiciliaires, ces jours derniers, pour constater de visu ce qu'on dit de fondé certaines rumeurs relatives à la variole. Il résulte de leurs démarches que l'existence pas un seul cas de cette épidémie dans Ottawa.

Toutes les personnes qui ont visité aujourd'hui le magasin de Mlle A. McDonald, 521 rue Sussex, 4ème porte à gauche de la rue York, n'ont pas assez d'éloges pour apprécier le bon goût et la richesse des nouveautés qui viennent d'y être reçues de France et des Etats-Unis. Qu'on se le dise et qu'on aille voir.

Le bureau des travaux et le comité de l'aqueduc se sont réunis pour prendre en considération la requête des résidents de la rue Cambridge et de la colline Ashburnham, demandant qu'on les approuve d'eau durant l'hiver prochain. Après quelque discussion, il a été résolu de faire constater combien des requérants seront prêts à payer la taxe réglementaire au cas où l'on poserait un tuyau de conduite dans la partie de la ville qu'ils habitent.

LA BOULE VERTE M. Richard donne avis à ses nombreuses pratiques que son magasin est maintenant fourni d'un assortiment complet de nouvelles marchandises qu'il vend à des prix extraordinairement bas. M. Richard n'a rien à faire avec le magasin de la rue Rideau, où son nom est affiché. Son véritable magasin est situé au coin des rues Dalhousie et St. Patrice, à l'ancien et fameux poste de la Boule Verte.

ON DEMANDE Un commis, connaissant bien le commerce de détail des marchandises sèches. S'adresser chez M. Bédard et Cie., No. 559 rue Sussex.

Société St Jean-Baptiste

ELECTIONS GENERALES

Une assemblée générale des membres de la société St Jean-Baptiste aura lieu "dimanche," le 4 octobre prochain, pour l'élection des officiers généraux, et recevoir les rapports des élections de sections pour l'année 1886. Cette assemblée aura lieu à la salle de l'Union St Joseph, rue Dalhousie, à 4 hrs. P. M.

D'après les règlements, il faudra avoir payé la contribution de 1886, pour avoir droit de voter ou être élu aux charges de la société.

Les trésoriers des sections sont tenus de donner au trésorier général, avant le jour des élections, la liste des membres de leurs sections pour 1886. Aucune autre personne que celles inscrites sur ces listes n'aura droit de voter.

Par ordre, J. L. OLIVIER, Secrétaire.

CHARBON

LE CHARBON

LACKAWANNA,

DE PREMIER CHOIX

Est importé, chaque jour, tout frais tiré des mines,

A bord des Chars seulement

Bas prix. Qualité garantie.

J. G. BUTTERWORTH & Cie

56 RUE SPARKS

Par ordre, J. L. OLIVIER, Secrétaire.

Le coût des travaux s'élève à \$1,101.00, et dans cette somme \$270.00 doivent être fournis à même le fonds général de la Municipalité.

Un Cour de Révision siégera le lundi, 28 septembre 1885, à deux heures de l'après-midi, à l'Hôtel de Ville, pour entendre les plaintes qui pourront être faites contre la répartition projetée ou l'exactitude des mesures de frontière ou toute autre plainte que des personnes intéressées pourraient désirer faire et qui en loi est connaissable par la Cour.

Daté ce 14 septembre A. D., 1885.

W. P. LETT, Greffier de la Cité.

Le coût des travaux s'élève à \$6,700.00, et dans cette somme \$500 doivent être fournis à même le fonds général de la Municipalité.

Un Cour de Révision siégera le lundi, 28 septembre 1885, à deux heures de l'après-midi, à l'Hôtel de Ville, pour entendre les plaintes qui pourront être faites contre la répartition projetée ou l'exactitude des mesures de frontière ou toute autre plainte que des personnes intéressées pourraient désirer faire et qui en loi est connaissable par la Cour.

Daté ce 14 septembre A. D., 1885.

W. P. LETT, Greffier de la Cité.

Trottoirs dans le Quartier Ottawa.

PRENEZ AVIS que le Conseil Municipal de la Corporation de la Cité d'Ottawa se propose de passer un règlement pour prélever une taxation par frontière dans le but de couvrir les frais de la construction des trottoirs à être faits dans le quartier Ottawa, en la cité d'Ottawa, dans les rues et et suivant les proportions ci-après mentionnées, savoir :

Un égout à tuyau en glaise vitrifiée de 24 pouces dans la rue York, de l'égout principal à la rue William.

Un égout à tuyau en glaise vitrifiée de 18 pouces dans la rue York, de la rue William à la rue Sussex.

Un égout à tuyau en glaise vitrifiée de 15 pouces dans la rue Sussex, de la rue George à la rue Clarence.

Un égout à tuyau en glaise vitrifiée de 12 pouces dans la rue Sussex, de la rue Clarence à la rue St. Patrice.

Un égout à tuyau en glaise vitrifiée de 12 pouces de la rue George à la rue Rideau.

Et qu'un état désignant les propriétés foncières tenues au paiement de la dite répartition, ainsi que les noms de leurs propriétaires en autant qu'ils peuvent être connus sûrement au moyen de la dernière revue du rôle d'évaluation, est maintenant déposé dans le bureau du Greffier de cette Municipalité, et peut être consulté durant les heures d'office.

Le coût des travaux s'élève à \$6,700.00, et dans cette somme \$500 doivent être fournis à même le fonds général de la Municipalité.

Un Cour de Révision siégera le lundi, 28 septembre 1885, à deux heures de l'après-midi, à l'Hôtel de Ville, pour entendre les plaintes qui pourront être faites contre la répartition projetée ou l'exactitude des mesures de frontière ou toute autre plainte que des personnes intéressées pourraient désirer faire et qui en loi est connaissable par la Cour.

Daté ce 14 septembre A. D., 1885.

W. P. LETT, Greffier de la Cité.

Egouts dans le Quartier By.

PRENEZ AVIS que le Conseil Municipal de la Corporation de la Cité d'Ottawa se propose de passer un règlement pour prélever une taxation par frontière dans le but de couvrir les frais de la construction d'égouts à être faits dans le quartier By, en la cité d'Ottawa, dans les rues et suivant les proportions ci-après mentionnées, savoir :

Un égout à tuyau en glaise vitrifiée de 24 pouces dans la rue York, de l'égout principal à la rue William.

Un égout à tuyau en glaise vitrifiée de 18 pouces dans la rue York, de la rue William à la rue Sussex.

Un égout à tuyau en glaise vitrifiée de 15 pouces dans la rue Sussex, de la rue George à la rue Clarence.

Un égout à tuyau en glaise vitrifiée de 12 pouces dans la rue Sussex, de la rue Clarence à la rue St. Patrice.

Un égout à tuyau en glaise vitrifiée de 12 pouces de la rue George à la rue Rideau.

Et qu'un état désignant les propriétés foncières tenues au paiement de la dite répartition, ainsi que les noms de leurs propriétaires en autant qu'ils peuvent être connus sûrement au moyen de la dernière revue du rôle d'évaluation, est maintenant déposé dans le bureau du Greffier de cette Municipalité, et peut être consulté durant les heures d'office.

Le coût des travaux s'élève à \$6,700.00, et dans cette somme \$500 doivent être fournis à même le fonds général de la Municipalité.

Un Cour de Révision siégera le lundi, 28 septembre 1885, à deux heures de l'après-midi, à l'Hôtel de Ville, pour entendre les plaintes qui pourront être faites contre la répartition projetée ou l'exactitude des mesures de frontière ou toute autre plainte que des personnes intéressées pourraient désirer faire et qui en loi est connaissable par la Cour.

Daté ce 14 septembre A. D., 1885.

W. P. LETT, Greffier de la Cité.

Trottoirs dans le Quartier By.

PRENEZ AVIS que le Conseil Municipal de la Corporation de la Cité d'Ottawa se propose de passer un règlement pour prélever une taxation par frontière dans le but de couvrir les frais de la construction des trottoirs à être faits dans le quartier By, en la cité d'Ottawa, dans les rues et suivant les proportions ci-après mentionnées, savoir :

Des trottoirs transversaux de 3 pouces d'épaisseur.

Du côté nord de la rue George, entre les rues William et Cumberland, 10 pieds.

Du côté sud de la rue York, entre les rues Sussex et Cumberland, 10 pieds.

Du côté nord de la rue York, entre les rues Sussex et King, 10 pieds.

Du côté sud de la rue Clarence, entre les rues Sussex et Dalhousie, 8 pieds.

Du côté nord de la rue Murray, entre les rues Sussex et King, 8 pieds.

Du côté sud de la rue St. Patrice, entre les rues Sussex et King, 8 pieds.

Du côté ouest de la rue Dalhousie, entre les rues George et St. Patrice, 8 pieds.

Du côté est de la rue Dalhousie, entre les rues George et St. Patrice, 8 pieds.

Du côté ouest de la rue Cumberland, entre les rues George et York, 8 pieds.

Du côté est de la rue Cumberland, entre les rues George et York, 8 pieds.

Et qu'un état désignant les propriétés foncières tenues au paiement de la dite répartition, ainsi que les noms de leurs propriétaires en autant qu'ils peuvent être connus sûrement au moyen de la dernière revue du rôle d'évaluation, est maintenant déposé dans le bureau du Greffier de cette Municipalité, et peut être consulté durant les heures d'office.

Le coût des travaux s'élève à \$3,789.00, et dans cette somme \$2,820.00 doivent être fournis à même le fonds général de la Municipalité.

Un Cour de Révision siégera le lundi, 28 septembre 1885, à deux heures de l'après-midi, à l'Hôtel de Ville, pour entendre les plaintes qui pourront être faites contre la répartition projetée ou l'exactitude des mesures de frontière ou toute autre plainte que des personnes intéressées pourraient désirer faire et qui en loi est connaissable par la Cour.

Daté ce 14 septembre A. D., 1885.

W. P. LETT, Greffier de la Cité.

Trottoirs dans le Quartier By.

PRENEZ AVIS que le Conseil Municipal de la Corporation de la Cité d'Ottawa se propose de passer un règlement pour prélever une taxation par frontière dans le but de couvrir les frais de la construction des trottoirs à être faits dans le quartier By, en la cité d'Ottawa, dans les rues et suivant les proportions ci-après mentionnées, savoir :

Des trottoirs transversaux de 3 pouces d'épaisseur.

Du côté nord de la rue George, entre les rues William et Cumberland, 10 pieds.

Du côté sud de la rue York, entre les rues Sussex et Cumberland, 10 pieds.

Du côté nord de la rue York, entre les rues Sussex et King, 10 pieds.

Du côté sud de la rue Clarence, entre les rues Sussex et Dalhousie, 8 pieds.

Du côté nord de la rue Murray, entre les rues Sussex et King, 8 pieds.

Du côté sud de la rue St. Patrice, entre les rues Sussex et King, 8 pieds.

Du côté ouest de la rue Dalhousie, entre les rues George et St. Patrice, 8 pieds.

Du côté est de la rue Dalhousie, entre les rues George et St. Patrice, 8 pieds.

Du côté ouest de la rue Cumberland, entre les rues George et York, 8 pieds.

Du côté est de la rue Cumberland, entre les rues George et York, 8 pieds.

Et qu'un état désignant les propriétés foncières tenues au paiement de la dite répartition, ainsi que les noms de leurs propriétaires en autant qu'ils peuvent être connus sûrement au moyen de la dernière revue du rôle d'évaluation, est maintenant déposé dans le bureau du Greffier de cette Municipalité, et peut être consulté durant les heures d'office.

Le coût des travaux s'élève à \$3,789.00, et dans cette somme \$2,820.00 doivent être fournis à même le fonds général de la Municipalité.

Un Cour de Révision siégera le lundi, 28 septembre 1885, à deux heures de l'après-midi, à l'Hôtel de Ville, pour entendre les plaintes qui pourront être faites contre la répartition projetée ou l'exactitude des mesures de frontière ou toute autre plainte que des personnes intéressées pourraient désirer faire et qui en loi est connaissable par la Cour.

Daté ce 14 septembre A. D., 1885.

W. P. LETT, Greffier de la Cité.